

4. DEMANDE DE LOCATION D'UN CITOYEN – ACTIVITÉ À BUT LUCRATIF

Yannick Beaubien a adressé une lettre aux membres du conseil municipal pour procéder à la location du Centre sportif et culturel pour l'organisation d'une soirée poker bénéfice, dans le but de remettre les gains (ceux non-remis aux gagnants) à un organisme local. Vous trouverez la demande en annexe.

Après vérification, la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) ne réglemente pas les parties de poker, car elles relèvent du Code criminel du Québec.

DEMANDE ADRESSÉE AUX MEMBRES DU CONSEIL

Je demande aux membres du conseil municipal de prendre connaissance de la demande du citoyen Yannick Beaubien en **annexe**. Je demande aussi aux membres du conseil de considérer ma recommandation à cet effet.

Recommandation de la directrice des loisirs :

Après avoir fait quelques recherches, je ne recommanderais pas d'aller de l'avant pour cette activité, parce qu'elle est organisée par un particulier. Habituellement, pour les demandes de permis où il y a un profit en argent à retirer, c'est toujours un organisme qui doit en être le demandeur et qui doit être le porteur de projet. Je recommanderais donc au citoyen de s'associer à un organisme local, qui pourrait adhérer à un permis de casino-bénéfice ou autre permis approprié et de faire les recherches nécessaires pour s'assurer que son activité peut être exercée en toute légalité.

Bonjour à vous chers conseillers,

J'aimerais organiser une journée bénéfique avec un tournoi de poker avec possibilité de rachat de jetons pour un organisme de notre ville .

Pour une première édition, j'aimerais amasser des fonds pour l'organisme Entraide St-Pie, à qui je remettrai 25% des profits.

Je vise un tournoi de poker de 80 à 120 joueurs avec un coût d'entrée de 100\$ pour 25 000 \$ fictifs de jetons de poker. Je ne recevrai personnellement aucun profit de cet événement.

Voici un exemple de calcul: 100 joueurs x 100 \$ (qui est le coût d'entrée) = 10 000 \$.

Sur 10 000 \$, minimum 2500 \$ (donc 25% des profits des coûts d'entrée plus 25% des rachats dont le montant est inconnu) seraient remis à l'organisme. Ce montant est un minimum et sera haussé selon les rachats de jetons faits par les joueurs. Il y aurait un autre 2000 \$ (20% du coût d'entrée) en 'bounty' (bourse de 20 \$ au joueur qui élimine un autre joueur). Il y aurait des bourses pour un montant de 5000 \$ et plus (50% des coûts d'entrée et selon les rachats) pour la table finale des 8 derniers joueurs. Finalement, un 5% (+/- 500 \$) servira à couvrir les frais engendrés à l'organisation de l'événement (tels que les permis qui seraient nécessaires au besoin). Si les frais ne dépassent pas 500\$, ils seront remis à l'organisme.

J'ai appelé à la R.A.C.J et la personne au bout du fil ma dit clairement que je n'ai pas besoin de permis pour une journée bénéfique, incluant un poker. Ça me prend simplement une entente avec ma municipalité. Je ne vendrai pas de boissons alcoolisées, de nourriture, ni autres. Par contre, je pourrais peut-être m'associer avec un food truck de St-Pie ou bien une cantine du coin pour combler les partisans à leurs frais, au besoin. Je dois obtenir le permis pour que les joueurs apportent leurs consommations.

Lorsque vous aurez pris une décision, je vérifierai les disponibilités de la salle avec Julie, afin de choisir une date pour ma journée bénéfique pour Entraide St-Pie.

Comme mentionné à Julie, je demande à la municipalité de St-Pie de m'offrir la location de la salle, des tables et des chaises afin de contribuer, eux aussi, à mon don pour Entraide St-Pie. Si cela est impossible, je devrai diminuer à 20% les bénéfices pour l'organisme en lien avec le coût d'entrée afin de payer les frais de la salle.

Si vous m'offrez la location de la salle avec les tables et les chaises, je m'engage, Yannick Beaubien, au 260 rue Saint-Jacques à Saint-Pie, à donner 25% à l'organisme Entraide St-Pie. Je demande cette aide de votre part, car si mon événement fonctionne bien, j'aimerais organiser d'autres journées bénéfiques de poker et ainsi redistribuer des fonds à d'autres organismes de notre ville.

Merci à tous et je vous souhaite de belles et joyeuses Fêtes !

De Yannick Beaubien et Cassandra Beauregard

De : yan beaubien <yanbeaubien@gmail.com>

Envoyé : 17 décembre 2024 12:46

À : Julie Nicolas <j.nicolas@vilvest-pie.ca>

Objet : Re: Demande de location de salle pour activité bénéfique